

Liège, le 15 mars 2024

LE COLLÈGE COMMUNAL,

a l'honneur d'inviter Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal à se réunir à l'Hôtel de Ville, Place du marché,

le mardi 26 mars 2024 à 17 heures 00

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

Interpellations au Collège communal.

M. le Bourgmestre

1.

Approbation de l'avenant à la convention conclue avec la SA "LUPHI", portant sur la location de 3 garages situés à 4032 LIEGE, rue de l'Eglise 8.

<u>2.</u>

Décision de recourir à l'accord-cadre PZA/2020/373 de la Zone de police d'Anvers auquel le Conseil communal a adhéré, en vue de l'acquisition de 200 paires chaussures de sécurité au profit de la Zone de police.

3.

Décision de recourir à l'accord-cadre passé par procédure ouverte avec publicité belge relatif à l'acquisition de polos bicolores destinés aux membres du personnel opérationnel de la Zone de police, en vue de l'acquisition de 1.200 pièces pour l'année 2024.

4.

Décision de recourir à l'accord-cadre en 2 lots conclu avec un seul opérateur économique passé par procédure négociée sans publication préalable portant sur la fourniture de sous-vêtements thermiques en vue de l'acquisition de 685 pièces pour l'année 2024.

Décision de recourir à l'accord-cadre en 3 lots passé par procédure ouverte avec publicité européenne avec un seul opérateur économique en vue de l'acquisition de 600 pulls polaires destinés aux membres du personnel opérationnel de la Zone de police pour l'année 2024.

6.

Décision de recourir à l'accord-cadre ouvert auquel le Conseil communal a adhéré et dans le cadre duquel la Police fédérale agit en tant que centrale d'achat en vue de l'acquisition de 5 motos au profit de la Zone de police.

7.

Décision de recourir à l'accord-cadre ouvert 2021 R3 169 auquel le Conseil communal a adhéré et dans le cadre duquel la Police fédérale agit en tant que centrale d'achat en vue de l'acquisition de 51 sets de 2 plaques balistiques, 51 harnais et 51 mallettes de transport au profit de la Zone de police.

<u>8.</u>

Décision de recourir à l'accord-cadre ouvert 2019 R3 138 de la Police fédérale en vue de la commande, pour la Zone de police, de 50 vestes et 50 pantalons pour la Gestion négociée de l'espace public.

<u>9.</u>

Décision de recourir à l'accord-cadre passé par procédure négociée sans publication préalable relatif aux travaux d'uniformisation du contrôle d'accès et du système de surveillance existants dans tous les bâtiments de la Zone de police, ouvert à la Ville de Liège, en vue de procéder à des travaux de câblages, de pose de vidéoparlophones, d'hygiaphones et de caméras dans différents bâtiments de la Zone de police.

10.

Décision de recourir à l'accord-cadre passé par procédure négociée sans publication préalable relatif à l'acquisition de poches pour gilets pare-balles au profit de la Zone de police, en vue de l'acquisition de 1480 pièces pour l'année 2024.

11.

Décision de recourir à l'accord-cadre passé par procédure négociée sans publication préalable, en vue de l'acquisition de 100 gaines discrètes au profit de la Zone de police pour l'année 2024.

12.

Décision de recourir à l'accord-cadre passé par procédure ouverte avec publicité européenne conclu avec un seul opérateur économique en vue de l'acquisition de gilets pare-balles destinés aux membres du personnel opérationnel de la Zone de police, pour l'acquisition de 180 packs, 180 housses discrètes et de 360 housses pour l'année 2024.

Décision de recourir à l'accord-cadre passé par marché de faible montant relatif à l'acquisition de gaines de cuisse au profit de la Zone de police, en vue de l'achat de 100 gaines de cuisse pour l'année 2024.

<u>14.</u>

Décision de recourir à l'accord-cadre passé par procédure ouverte avec publicité européenne conclu avec un seul opérateur économique relatif à l'acquisition de chaussures d'intervention polyvalentes automne/hiver au profit des membres opérationnels de la Zone de police en vue de l'achat de 500 paires de chaussures pour l'année 2024.

15.

Décision de recourir à la centrale d'achat de l'Office Wallon de la Formation Professionnelle et de l'Emploi afin de procéder au renouvellement de 4 outils de l'infrastructure de sécurité du réseau informatique de la Zone de police.

<u>16.</u>

Décision de recourir à l'accord-cadre passé par procédure ouverte européenne portant sur l'entretien du réseau caméras de la Zone de police en vue du remplacement de 30 caméras pour l'année 2024.

17.

Composition de la Commission de sélection locale pour le personnel du Cadre Administratif et Logistique de niveau A (CALog A), pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025, et plus particulièrement la fonction de Conseiller-Dirigeant du service Marchés publics.

18.

Ouverture de 1 emploi de Commissaire Divisionnaire de police dans le cadre de la mobilité 2024 02 en vue de pourvoir à la fonction d'"Adjoint au Directeur Opérationnel des services à la population", et choix du mode de sélection.

19.

Ouverture de 1 emploi de Cadre Administratif et Logistique de niveau C Assistant (grade commun) « Membre du service de Gestion des Ressources humaines » dans le cadre de la mobilité 2024 01 erratum, constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi et choix du mode de sélection ; à défaut de candidats jugés aptes à l'issue des épreuves de sélection organisées dans le cadre de la mobilité 2024-01 erratum, ouverture du poste de CaLog de niveau C Assistant (grade commun) « Membre du service de Gestion des Ressources humaines » resté vacant par voie de recrutement externe.

Ouverture de 1 emploi de Cadre Administratif et Logistique de niveau C Assistant (grade commun) « Gestionnaire administratif en Secteur » dans le cadre de la mobilité 2024 01 erratum, constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi et choix du mode de sélection ; à défaut de candidats jugés aptes à l'issue des épreuves de sélection organisées dans le cadre de la mobilité 2024-01 erratum, ouverture du poste de CaLog de niveau C Assistant (grade commun) « Gestionnaire administratif en Secteur » resté vacant par voie de recrutement externe.

21.

Ouverture de 1 emploi de Cadre Administratif et Logistique de niveau C Assistant (grade commun) « Membre du service Ordre public et Planification d'urgence » dans le cadre de la mobilité 2024 01 erratum, constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi et choix du mode de sélection ; à défaut de candidats jugés aptes à l'issue des épreuves de sélection organisées dans le cadre de la mobilité 2024-01 erratum, ouverture du poste de CaLog de niveau C Assistant (grade commun) « Membre du service Ordre public et Planification d'urgence » resté vacant par voie de recrutement externe.

<u>22.</u>

Ouverture de 1 emploi de membre du cadre Administratif et Logistique de niveau B - Consultant (grade spécifique), "Chargé de Communication-Infographie au sein de la Direction de la Communication" dans le cadre de la mobilité 2024 02, constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi et choix du mode de sélection ; à défaut de candidats jugés aptes à l'issue des épreuves de sélection organisées dans le cadre de la mobilité 2024-02, ouverture du poste de CALog de niveau B - Consultant (grade spécifique), "Chargé de Communication-Infographie au sein de la Direction de la Communication" resté vacant par voie de recrutement externe.

23.

Ouverture de 1 emploi de membre du cadre Administratif et Logistique de niveau B - Consultant (grade spécifique), "Assistant social au sein du Service d'Assistance Policière aux Victimes" dans le cadre de la mobilité 2024 02, constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi et choix du mode de sélection ; à défaut de candidats jugés aptes à l'issue des épreuves de sélection organisées dans le cadre de la mobilité 2024-02, ouverture du poste de CALog de niveau B - Consultant (grade spécifique), "Assistant social au sein du Service d'Assistance Policière aux Victimes", resté vacant par voie de recrutement externe.

<u>24.</u>

Ouverture de 1 emploi de membre du cadre Administratif et Logistique de niveau B - Consultant (grade commun), "Chargé de mobilité au sein du service Circulation" dans le cadre de la mobilité 2024 02, constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi et choix du mode de sélection ; à défaut de candidats jugés aptes à l'issue des épreuves de sélection organisées dans le cadre de la mobilité 2024-02, ouverture du poste de CALog de niveau B - Consultant (grade commun), "Membre du secrétariat du service Circulation" resté vacant par voie de recrutement externe.

Ouverture de 15 emplois d'Inspecteurs Opérationnels au sein de la zone de Police de Liège dans le cadre de la mobilité 2024 02, constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi d'Inspecteur Opérationnel, choix du mode de sélection, et appel à la réserve de recrutement de la Police fédérale pour les emplois restés non pourvus.

<u>26.</u>

Ouverture de 1 emploi d'Inspecteur principal au sein de la zone de police dans le cadre de la mobilité 2024 02, constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi concerné, et choix du mode de sélection.

<u>27.</u>

Passation d'un marché de faible montant en vue de l'acquisition et du placement d'étagères de stockage au profit de la Zone de police - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

28.

Passation d'un marché de faible montant fondé sur un accord-cadre à conclure avec un seul opérateur économique en vue de la fourniture de pièces et la réalisation de réparations/entretiens des vélos de type VTT de la Zone de police - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

29.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable en vue de l'acquisition d'un kit d'outillage d'ouverture de porte par action hydraulique au profit du Peloton antibanditisme de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

30.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable en vue de procéder à la transformation de deux véhicules de la Brigade canine de la Zone de police, destinés au transport de chiens - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

31.

Motion pour garantir l'accès au cash dans tous les quartiers.

32.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 mars 2024 de l'Intercommunale "ENODIA".

33.

Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 27 mars 2024 de "RESA Intercommunale SA" tels que soumis.

Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 27 mars 2024 de "RESA HOLDING" Intercommunale SA" tels que soumis.

35.

Adaptation des mesures de stationnement rue Hors-Château à 4000 LIEGE - Tram.

36.

Adaptation des mesures de stationnement La Batte à 4000 LIEGE - Tram.

<u>37.</u>

Adaptation des mesures de stationnement quai de Maestricht à 4000 LIEGE - Tram.

<u>38.</u>

Adaptation des mesures de stationnement rue Saint-Jean-Baptiste à 4000 LIEGE - Tram.

39.

Création d'emplacements de stationnement réservés aux riverains, avenue de la Cokerie à 4030 LIÈGE.

40.

Création d'emplacements de stationnement réservés aux riverains, rue Fond-Saint-Servais à 4000 LIÈGE.

<u>41.</u>

Création d'emplacements de stationnement réservés aux riverains, rue Billy à 4030 LIÈGE.

42.

Création d'emplacements de stationnement réservés aux riverains, avenue Albert 1er à 4030 LIÈGE.

43.

Adaptation des mesures de stationnement, pont Saint-Léonard à 4000 LIEGE - Tram.

44.

Adaptation des mesures de stationnement place Crève-Coeur à 4000 LIEGE - Tram.

Adaptation des mesures de stationnement place du Nord à 4000 LIEGE - Tram.

46.

Création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, quai de Rome à 4000 LIÈGE.

<u>47.</u>

Adaptation des mesures de stationnement rue Crève-Coeur à 4000 LIEGE - Tram.

<u>48.</u>

Adaptation des mesures de stationnement rue de la Résistance à 4000 LIEGE - Tram.

49.

Adaptation des mesures de stationnement rue Delfosse à 4000 LIEGE - Tram.

50.

Adaptation des mesures de stationnement rue des Aveugles à 4000 LIEGE - Tram.

51.

Adaptation des mesures de stationnement rue du Potay à 4000 LIEGE - Tram.

52.

Création d'emplacements de stationnement réservés aux riverains, rue Soubre à 4030 LIÈGE.

53.

Adaptation des mesures de stationnement rue Velbruck à 4000 LIEGE - Tram.

54.

Interdiction de stationnement, rue du Beau-Mur à 4020 LIÈGE.

<u>55.</u>

Modification du règlement complémentaire de circulation routière relatif aux emplacements de stationnement de courte durée.

<u>56.</u>

Modification du règlement complémentaire de la circulation routière relatif aux emplacements de stationnement réservés aux riverains du 24 juin 2019 - réunion n°15.

Modification du règlement de police relatif à la propreté publique et à la lutte contre les petites incivilités urbaines qui y portent atteinte du 22 mai 2023.

<u>58.</u>

Modification du Règlement de police relatif aux dégradations ou destructions des propriétés mobilières et immobilières.

59.

Modification du Règlement de police relatif aux vols simples du 26 mai 2015.

<u>60.</u>

Modification du Règlement de police relatif aux injures.

<u>61.</u>

Modification du Règlement de police relatif à la consommation, la vente ou la distribution d'alcool sur la voie publique.

<u>62.</u>

Modification du règlement de police relatif aux tags, graffitis et inscriptions y assimilées.

63.

Modification du Règlement de police relatif aux destructions, totales ou partielles, ou mises hors d'usage de voitures, wagons et véhicules à moteur.

64.

Suppression du stationnement alternatif et interdiction de stationnement, rue Basse-Wez à 4020 LIÈGE.

65.

Suppression du stationnement alternatif et interdiction de stationnement, rue de la Limite à 4020 LIÈGE.

66.

Création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées et suppression d'un emplacement réservé aux riverains, boulevard Frère Orban à 4000 LIÈGE.

67.

Adoption de la convention à conclure avec la SA BETCENTER GROUP en vue d'autoriser l'établissement de jeux de hasard de classe IV sis Féronstrée, n°4 à 4000 Liège.

Refus de conclure, avec la SA SAGEVAS, la convention devant permettre de solliciter une licence de classe F2 auprès de la Commission des jeux de hasard en vue d'exploiter un établissement de jeux de hasard de Classe IV, rue Walthère Dewé, n°26 à 4000 Liège, sous l'enseigne "AGENCE DU TIERS".

<u>69.</u>

Adoption des termes du contrat de location à conclure avec la Haute Ecole HELMo asbl relatif à la location de trois salles du site du Campus de l'Ourthe dans le cadre de la course de Liège-Bastogne-Liège, afin d'y organiser la Salle de Presse, le dimanche 21 avril 2024.

<u>70.</u>

Admission de la dépense portant sur les commandes de fournitures de bureau passées auprès de l'adjudicataire du lot 1 du marché ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau (lot 1), de cahiers et blocs (lot 2), de boîtes d'archives (lot 3).

Mme l'Échevine Christine DEFRAIGNE

<u>71.</u>

Adoption de la nouvelle convention (2ème avenant) relative à l'octroi d'un crédit "CRAC" conclu dans le cadre du financement alternatif du "PLAN PISCINES" Rénovation de la piscine d'Outremeuse.

72.

Adoption de la nouvelle convention (avenant) relative à l'octroi d'un crédit "CRAC" conclu dans le cadre du financement alternatif du "PLAN PISCINES" Rénovation de la piscine de Grivegnée 2018/PPI.036

<u>73.</u>

Approbation de la comptabilisation, dans les comptes de la Ville de Liège, des deux parts de catégorie "R" souscrites dans le capital de la S.C. Intercommunale "RESA HOLDING" lors de la constitution de celle-ci.

74.

Souscription au capital C de la SCRL "ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE DÉMERGEMENT ET L'ÉPURATION DES COMMUNES DE LA PROVINCE DE LIÈGE" en rémunération des apports relatifs aux travaux d'égouttage de l'avenue Reine Astrid, conformément au contrat d'égouttage - prévision de la libération annuelle à concurrence d'un vingtième par an et pour la première fois au 30 juin 2024 - prévision du prélèvement sur le fonds de réserves extraordinaires du montant de la libération annuel afin d'alimenter le fonds de réserves extraordinaires nécessaire au paiement de ladite libération.

Souscription au capital C de la SC "ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE DÉMERGEMENT ET L'ÉPURATION DES COMMUNES DE LA PROVINCE DE LIÈGE" en rémunération des apports relatifs aux travaux d'égouttage de la rue de la Concorde, conformément au contrat d'égouttage - prévision de la libération annuelle à concurrence d'un vingtième par an et pour la première fois au 30 juin 2024 - prévision du prélèvement sur le fonds de réserves extraordinaires du montant de la libération annuel afin d'alimenter le fonds de réserves extraordinaires nécessaire au paiement de ladite libération

<u>76.</u>

Souscription au capital C de la SC "ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE DÉMERGEMENT ET L'ÉPURATION DES COMMUNES DE LA PROVINCE DE LIÈGE" en rémunération des apports relatifs aux travaux d'égouttage de la rue Ernest de Bavière, conformément au contrat d'égouttage - prévision de la libération annuelle à concurrence d'un vingtième par an et pour la première fois au 30 juin 2024 - prévision du prélèvement sur le fonds de réserves extraordinaires du montant de la libération annuel afin d'alimenter le fonds de réserves extraordinaires nécessaire au paiement de ladite libération.

77.

Souscription au capital C de la SC "ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE DÉMERGEMENT ET L'ÉPURATION DES COMMUNES DE LA PROVINCE DE LIÈGE" en rémunération des apports relatifs aux travaux d'égouttage de la rue Tête-de-Boeuf (indemnisation "Covid"), conformément au contrat d'égouttage - prévision de la libération annuelle à concurrence d'un vingtième par an et pour la première fois au 30 juin 2024 - prévision du prélèvement sur le fonds de réserves extraordinaires du montant de la libération annuel afin d'alimenter le fonds de réserves extraordinaires nécessaire au paiement de ladite libération.

78.

Communication relative à l'approbation du Budget communal 2024 par l'Autorité de Tutelle.

79.

Prise d'acte des subventions octroyées par le Collège communal au cours du 2ème semestre 2023 en application de la délégation du Conseil communal du 05 février 2019 (subventions figurant nominativement au budget, dans les limites des crédits qui y sont inscrits à cet effet et approuvés par l'autorité de tutelle, ainsi que subventions indirectes).

80.

Prise d'acte du rapport d'exécution du contrat de gestion à conclure avec l'association "AUTOUR DE L'École" pour l'exercice 2022 - approbation du caractère positif avec remarque de l'évaluation de l'exécution dudit contrat de gestion pour l'exercice 2022.

Prise d'acte du rapport d'exécution du contrat de gestion à conclure avec l'association "LIÈGE PROPRETÉ ET ENVIRONNEMENT" pour l'exercice 2022 - approbation du caractère positif avec remarque de l'évaluation de l'exécution dudit contrat de gestion pour l'exercice 2022.

82.

Prise d'acte du rapport d'exécution du contrat de gestion à conclure avec l'association "CENTRE INTERNATIONAL D'ART ET DE CULTURE" pour l'exercice 2022 - approbation du caractère positif avec remarque de l'évaluation de l'exécution dudit contrat de gestion pour l'exercice 2022.

83.

Prise d'acte du rapport d'exécution du contrat de gestion à conclure avec l'association "LIEGE SENIORS" pour l'exercice 2022 - approbation du caractère positif avec remarque de l'évaluation de l'exécution dudit contrat de gestion pour l'exercice 2022.

<u>84.</u>

Prise d'acte du rapport d'exécution du contrat de gestion à conclure avec l'association "LA FERME DES ENFANTS - CENTRE NATURE DE LIÈGE" pour l'exercice 2022 - approbation du caractère positif avec remarque de l'évaluation de l'exécution dudit contrat de gestion pour l'exercice 2022.

85.

Prise d'acte du rapport d'exécution du contrat de gestion à conclure avec l'association "AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE LIÈGE LOGEMENT ASBL" pour l'exercice 2022 - approbation du caractère positif avec remarque de l'évaluation de l'exécution dudit contrat de gestion pour l'exercice 2022.

86.

Prise d'acte du rapport d'exécution du contrat de gestion à conclure avec l'association "LES MANIFESTATIONS LIÉGEOISES" pour l'exercice 2022 - approbation du caractère positif avec remarque de l'évaluation de l'exécution dudit contrat de gestion pour l'exercice 2022.

87.

Prise d'acte du rapport d'exécution du contrat de gestion à conclure avec l'association "LIEGE, VILLE SANTE" pour l'exercice 2022 - approbation du caractère positif avec réserves de l'évaluation de l'exécution dudit contrat de gestion pour l'exercice 2022.

<u>88.</u>

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2024 de la Fabrique d'église « Saint-Barthélemy » sise Place Saint-Barthélemy, 8 à 4000 Liège – tel que rectifié.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2024 de la Fabrique d'église « Sainte-Marie des Anges » sise rue Auguste Buisseret, 1 à 4000 Liège – tel que rectifié.

90.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2024 de la Fabrique d'église « Saint-Roch » à Wandre – sise rue de Souverain-Wandre à 4020 Liège – tel que rectifié.

91.

Approbation du compte 2023 de la Fabrique d'église « Sainte Marie des Anges » sise rue Auguste Buisseret, 1 à 4000 Liège – tel que soumis.

92.

Approbation du compte 2023 de la Fabrique d'église « Sacré-Cœur à Angleur » sise rue des Ateliers, 14 à 4031 Angleur – tel que rectifié.

<u>93.</u>

Approbation du compte 2023 de la Fabrique d'église « Notre-Dame de la Visitation » sise rue Dessus-L'Eglise, 6 à 4030 Liège – tel que rectifié.

94.

Approbation du compte 2023 de la Fabrique d'église « Saint-Barthélemy » – sise Place Saint-Barthélemy, 8 à 4000 Liège – tel que soumis.

<u>95.</u>

Approbation du compte 2023 de la Fabrique d'église du « Sacré-Cœur (Grivegnée) » sise rue des Fortifications, 27 à 4030 Liège – tel que rectifié.

<u>96.</u>

Approbation du compte 2023 de la Fabrique d'église « Saint-Joseph (Rocourt) » sise chaussée de Tongres, 81 à 4000 Liège – tel que rectifié.

<u>97.</u>

Approbation du compte 2023 de la Fabrique d'église « Saint-Hubert (Angleur) » sise rue du Sart-Tilman, 341 à 4031 Angleur – tel que soumis.

<u>98.</u>

Approbation du compte 2023 de la Fabrique d'église « Saint-Rémi » sise rue Vaudrée 87 à 4031 Angleur – tel que soumis.

Approbation du compte 2023 de la Fabrique d'église de « l'Immaculée Conception » sise rue de Herve, 655 à 4030 Grivegnée – tel que rectifié.

100.

Approbation du compte 2023 de la Fabrique d'église « Saint-Remacle » sise rue d'Amercoeur, 20 à 4020 Liège – tel que soumis.

101.

Approbation du compte 2023 de la Fabrique d'église « Saint-Joseph (Grivegnée) » sise rue Belleflamme, 137 à 4030 Liège – tel que rectifié.

102.

Approbation du compte 2023 du Conseil d'administration de la « Communauté israélite » sise rue Léon Frédéricq, 19 à 4020 Liège – tel que rectifié.

103.

Emet un avis sur le compte 2023 de la Fabrique d'église de la « Sainte-Famille » sise chaussée de Gaulle 22 à 4420 Saint-Nicolas – tel que rectifié.

<u>104.</u>

Autorisation d'une dépense correspondant à l'indemnité de logement d'un Pasteur, au service de l'Eglise protestante « Rédemption » sise quai Godefroid Kurth, 1 à 4020 Liège.

105.

Prise d'acte de l'arrêté ministériel du 20 décembre 2023 autorisant l'exécution des travaux de restauration de la façade, de la toiture et des chéneaux, des menuiseries extérieures en 3 lots à l'immeuble, sis place de Bronckart, 12 à 4000 Liège, et fixant le montant de la subvention de l'Agence wallonne du Patrimoine dans la dépense en résultant ainsi que de la fixation, par ledit arrêté ministériel, de la part d'intervention financière de la Ville de Liège dans la dépense résultant de l'exécution des travaux de restauration précités à 1%.

<u> 106.</u>

Prise d'acte de l'arrêté ministériel du 29 décembre 2023 autorisant l'exécution des travaux de maintenance de l'orgue de l'église du Séminaire, ex-église des Prémontrés, sise rue des Prémontrés, 38 à 4000 Liège, et fixant le montant de la subvention de l'Agence wallonne du Patrimoine dans la dépense en résultant ainsi que de la fixation, par ledit arrêté ministériel, de la part d'intervention financière de la Ville de Liège dans la dépense résultant de l'exécution des travaux de maintenance précités à 1%.

Prise d'acte de l'arrêté ministériel du 26 décembre 2023 autorisant l'exécution des travaux de maintenance des toitures de l'église Saint-Jean l'Évangéliste, sise place Xavier Neujean, 32 à 4000 Liège, et fixant le montant de la subvention de l'Agence wallonne du Patrimoine dans la dépense en résultant ainsi que de la fixation, par ledit arrêté ministériel, de la part d'intervention financière de la Ville de Liège dans la dépense résultant de l'exécution des travaux de maintenance précités à 1%.

<u>108.</u>

Acquisition d'un immeuble commercial traversant sis rue Gérardrie, 13 et Souverain-Pont, 14 à 4000 Liège.

Mme l'Échevin Maggy YERNA

109.

Adoption du texte de la convention à conclure avec la société "C-Biotech" relative à l'organisation du projet spécifique "Production de produits biosourcés à base de chanvre industriel" sur les terrains sis au croisement de la rue Gaillard Cheval et du chemin de la Soquette à 4000 Liège (appel à projets "CREaFARM Liège" non alimentaire) - octroi d'une subvention indirecte opérateur à ladite société.

110.

Fixation définitive sur le contenu du rapport sur les incidences environnementales (RIE) du schéma d'orientation local (SOL) n° 50bis dit "Espérance - Bonne Fortune".

<u>111.</u>

Adoption du texte de la convention de cession de maîtrise d'ouvrage avec la société à responsabilité limitée FL PROJECTS dans le cadre de la rénovation de l'immeuble sis rue de l'Université 20 à 4000 LIÈGE.

<u>112.</u>

Décision de procéder au transfert du subside en investissements, destiné à la restauration du cloître Saint-jean, au profit de la Régie foncière de stationnement et de services en 2024.

<u>113.</u>

Décision de procéder au transfert du subside en investissements, destiné à la réhabilitation du SAR Légia, au profit de la Régie foncière de stationnement et de services en 2024.

114.

Décision de procéder au transfert du subside en investissements au profit de la Régie foncière de stationnement et de services pour l'exercice 2024.

Décision de procéder au transfert du subside en investissements, pour la "Création de logements et de commerces - Grand Léopold" au profit de la Régie foncière de stationnement et de services en 2024.

116.

Décision de procéder au transfert du subside en investissements, destiné aux études de caractérisation des sols, au profit de la Régie foncière de stationnement et de services en 2024.

<u>117.</u>

Décision de procéder au transfert du subside en investissements, pour les travaux de transformation de ruines en 8 logements publics, sis rue Vivegnis 217-223 - 4000 Liège au profit de la Régie foncière de stationnement et de services en 2024.

118.

Décision de procéder au transfert du subside en investissements, destiné à la reconversion de bureaux, entrepôts et locaux techniques en logements publics sis rue Morinval, 52 à Liège, au profit de la Régie foncière de stationnement et de services en 2024.

<u>119.</u>

Décision de procéder au transfert du subside en investissements, destiné à "l'élargissement de la rue Légia - Acquisitions", au profit de la Régie foncière de stationnement et de services en 2024.

120.

Décision de procéder au transfert du subside en investissements destiné aux "démolitions d'immeubles" rue de Droixhe au profit de la Régie foncière de stationnement et de services pour l'exercice 2024.

121.

Décision de procéder au transfert du subside en investissements, destiné aux "Acquisitions d'immeubles", rue de Droixhe, au profit de la Régie foncière de stationnement et de services en 2024.

122.

Décision de procéder au transfert du subside en investissements, destiné à "l'élargissement de la rue Légia - Démolitions", au profit de la Régie foncière de stationnement et de services en 2024.

123.

Décision de procéder au transfert du subside en investissements, destiné à l'acquisition du "Relais-emploi de Droixhe" avenue de Lille au profit de la Régie foncière de stationnement et de services pour l'exercice 2024.

Décision de procéder au transfert du subside en investissements au profit de la Régie foncière de stationnement et de services pour l'exercice 2024 pour la rénovation urbaine et création de logements dans les quartiers prioritaires.

125.

Décision de procéder au transfert du subside en investissements destiné à diverses opérations de gestion immobilière et commerciale menées par la Régie foncière et le Service du Logement, au profit de la Régie foncière de stationnement et de services pour l'exercice 2024.

<u>126.</u>

Adoption du texte de la convention de collaboration complémentaire au Règlement général relatif à la mutualisation de l'intervention des indicateurs-experts dans le cadre de la mise à disposition de la Ville de deux indicateurs-experts provinciaux.

127.

Déclaration de vacance et fixation des modalités d'accès à l'emploi de Directeur financier.

128.

Déclaration de vacance et fixation des modalités d'accès à l'emploi de Directeur général.

M. l'Échevin Gilles FORET

129.

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée sans publication préalable pour l'acquisition de trois tondeuses à siège rotatives frontales - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

130.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'A.S.B.L. "OXFAM – MAGASINS DU MONDE" relative à la collecte des déchets textiles ménagers.

M. l'Échevin Roland LEONARD

131.

Approbation des avis de pré-information dans le cadre des dossiers 2024.

Rectification de la délibération du 19 février 2024 relative à la passation du marché de travaux par procédure négociée directe avec publication préalable ayant pour objet des travaux de désamiantage et restauration des toitures : charpentes, couverture et planchers des combles au Complexe "AGIMONT 26", rue Agimont 26 à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges - approbation du projet d'avis de marché modifié qui sera soumis à publication.

133.

Passation d'un marché conjoint de travaux avec la s.c.r.l. "CILE", la S.A. "Proximus", la S.A. "VOO", la S.A. "RESA" et l'Opérateur de Transport de Wallonie (O.T.W.) par procédure ouverte, pour la rénovation et reconfiguration complète, de façade à façade et jusqu'au fond du coffre, rue de Visé à 4020 Liège, du tronçon compris entre le carrefour avec les rues de Liège et Charlemagne et le carrefour avec l'avenue Joseph Prévers avec interventions de la Cile, Resa, Voo et Proximus sur leurs câbles et conduites et de l'OTW pour l'aménagement d'un arrêt de bus au carrefour des rues Charlemagne, Visé et de la rue de Liège en face des numéros 1 à 7 (d'encoche à encoche) ; ainsi que le marquage au sol de pistes cyclables avenue Joseph Prévers - approbation des documents du marché en ce compris le cahier spécial des charges et l'avis de marché - approbation du texte des conventions de marché conjoint de travaux et de subventionnement de l'O.T.W. - sollicitation des subventions régionales (Service Public de Wallonie, Département des infrastructures subsidiées, Direction des Routes et des Bâtiments - DGO1).

134.

Passation d'un marché de travaux d'aménagement de la voirie rue de Pitteurs à 4020 LIÈGE, avec réalisation de fosses d'arbres, d'une bande cyclable suggérée et d'une bande de stationnement drainante, par procédure ouverte - approbation des documents du marché en ce compris le cahier spécial des charges et l'avis de marché - sollicitation des subventions régionales du plan d'action du programme de la Politique Intégrée de la Ville (PIV) 2021-2024.

<u>135.</u>

Passation d'un marché de travaux par procédure ouverte pour la rénovation de la voirie Boulevard Hector Denis à 4000 Liège, avec intégration des modes doux par la réalisation de deux pistes cyclables marquées - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché - sollicitation des subventions régionales (Service Public de Wallonie, Département des Infrastructures locales, Direction des espaces publics subsidiés – SPW MI).

136.

Passation d'un marché de travaux en trois lots par procédure ouverte pour l'aménagement du parc inférieur et supérieur ainsi que de l'îlot de verdure du parc Clajot à 4000 LIÈGE, l'équipement de l'aire de jeux et la rénovation des kiosques dans le cadre de la phase 2 de la réhabilitation du parc Clajot - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché qui sera soumis à publication - sollicitation des subventions du plan d'action du programme de la Politique Intégrée de la Ville (PIV) 2021-2024.

M. l'Échevin Jean-Pierre HUPKENS

137.

Adoption du texte de la convention cadre à conclure avec l'Université de Liège, les Hautes Ecoles HELMo, Robert Schuman, Charlemagne et la Province de Liège, concernant la codiplômation du master en enseignement section 5 : arts plastiques, visuels et de l'espace.

138.

Ratification de la décision du Collège communal du 23 février 2024 décidant de créer une implantation à visée inclusive de l'I.R.H.O.V. secondaire (Fase 2061) au Centre d'Enseignement Secondaire Léonard Defrance (Fase 2040) à la date du 26/08/2024.

<u>139.</u>

Approbation du texte du Contrat-Programme 2023-2025 entre la Région wallonne et l'association «Maison du Tourisme du Pays de Liège».

M. l'Échevin Mehmet AYDOGDU

140.

Acceptation du don de M. Alain MAES, d'un ensemble d'affiches, de folders et de livres qu'il a fabriqué en tant que graphiste ainsi que des livres et originaux de publications qu'il a édité à destination des collections communales et plus particulièrement celles des Fonds Patrimoniaux - décision de rendre hommage à la générosité du donateur.

141.

Adoption du texte de la convention à conclure avec la Commune de Molenbeek-Saint-Jean pour la prolongation du prêt temporaire au Musée communal de Molenbeek-Saint-Jean d'un ensemble de 4 lampes appartenant à la "Collection Deitz" du MULUM.

142.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2024 à l'association « LES CHIROUX-CENTRE CULTUREL DE LIEGE ».

143.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2024 à l'association « CENTRE CULTUREL OURTHE ET MEUSE ».

144.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2024 à l'association "ASBL COMITE CULTUREL DROIXHE - BRESSOUX".

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2024 à l'association « FESTIVAL AFRICAIN DE LIEGE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

146.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2024 à l'association "LE HANGAR" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

<u>147.</u>

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2024 à l'association de fait « COMMISSION HISTORIQUE ET CULTURELLE DES QUARTIERS DE COINTE, SCLESSIN, FRAGNEE ET DU BOIS D'AVROY » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

148.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2024 à l'association "MOVIMENTO ARTE & CULTURA" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

149.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2024 à l'association « THEATRE UNIVERSITAIRE ROYAL DE LIEGE » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

150.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2024 à l'association « THEATRE UNIVERSITAIRE ROYAL DE LIEGE » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

<u>151.</u>

Lancement d'un appel aux projets d'actions dans le domaine de la solidarité et de la coopération avec les pays en développement, afin de soutenir des micros-projets d'aide au développement pour l'année 2024 - adoption du règlement.

Question(s) orale(s) pour mémoire.

SÉANCE À HUIS-CLOS.

M. le Bourgmestre

<u>152.</u>

Acceptation à la date du 31 août 2024, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 01 septembre 2024, de la démission d'un Inspecteur de police.

153.

Acceptation à la date du 31 août 2024, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 01 septembre 2024, de la démission d'un Inspecteur principal de police.

154.

Acceptation à la date du 01 avril 2024 de la demande de non-activité préalable à la pension d'un premier Inspecteur principal de police.

155.

Acceptation à la date du 01 avril 2024 de la demande de non-activité préalable à la pension d'un premier Inspecteur principal de police.

156.

Admission à la pension prématurée pour inaptitude physique temporaire, à la date du 01 mars 2024, d'un Inspecteur de police.

<u>157.</u>

Admission à la pension prématurée pour inaptitude physique temporaire, à la date du 01 mars 2024, d'un Inspecteur de police.

<u>158.</u>

Approbation du texte de la convention transactionnelle à conclure entre la Ville de Liège, agissant pour la Zone de Police, et la SA "NETHYS" en vue de procéder au payement des prestations qui ont été générées pendant la période extracontractuelle du 1er juillet 2023 au 6 décembre 2023 dans le cadre du marché de faible montant relatif à la souscription d'un abonnement à la télédistribution pour l'Hôtel de Police et la Brigade judiciaire de la Zone de police.

159.

Arrêt du taux d'invalidité permanente, de la rente viagère annuelle fixe et de la nature des lésions et séquelles permanentes dont un Inspecteur de police est atteint suite à son accident de travail du 08 décembre 2022.

160.

Nomination de 1 Commissaire de police au sein de la zone dans le cadre de la mobilité 2023 05, et plus particulièrement à la fonction d'"Adjoint au Chef de secteur".

Nomination de 1 membre du Cadre Administratif et Logistique de niveau C (grade commun) -" Assistant, Membre du service Logistique" au sein de la Zone dans le cadre d'un recrutement externe, suite à la mobilité 2023 03 infructueuse.

162.

Nomination de 5 Inspecteurs principaux au sein de la zone de police dans le cadre de la mobilité 2023 05.

163.

Nomination de 3 Inspecteurs Opérationnels au sein de la zone de police dans le cadre de la mobilité 2023 05.

164.

Octroi un traitement d'attente égal au salaire complet à un Inspecteur de police pendant la période de disponibilité pour cause de maladie, soit du 14 au 18 août 2023.

165.

Prise d'acte de la reprise de ses fonctions, à la date du 01 mars 2024, d'un Inspecteur principal de police.

166.

Désignation d'un Conseiller en sécurité de l'information principal et d'un Conseiller en sécurité de l'information adjoint de la Ville de Liège.

<u>167.</u>

Action en rectification de l'acte de décès n° 2022-0011.3720-82 (dossier n°8217).

Mme l'Échevin Maggy YERNA

168.

Désignation d'un Conseiller en Aménagement du territoire et en Urbanisme.

<u>169.</u>

Démission au 1er août 2024 d'un Inspecteur de l'Enseignement fondamental nommé.

<u>170.</u>

Octroi d'une mise en disponibilité pour convenance personnelle à un attaché spécifique (gestionnaire financier) nommé, du 1er avril au 30 septembre 2024 inclus.

Octroi d'une prolongation de mise en disponibilité pour convenance personnelle à un premier attaché spécifique (ingénieur informaticien) nommé du Département des Systèmes d'Information du 17 avril 2024 au 16 octobre 2024 inclus, soit 6 mois.

<u>172.</u>

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association "LIÈGE SPORT" relative à la mise à disposition à dater du 31 décembre 2023, d'une employée d'administration nommée.

M. l'Échevin Jean-Pierre HUPKENS

173.

Adoption de la lettre de mission d'un Directeur de l'école fondamentale communale Célestin Freinet - Liberté, rue de la Liberté, 25 à 4020 LIEGE.

174.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une institutrice primaire, nommée à titre définitif, à raison de 24/24 périodes/semaine dans l'enseignement fondamental, du 28/05/2022 au 30/06/2022.

175.

Octroi d'un congé pour l'exercice d'une fonction également rémunérée dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une maîtresse de seconde langue : néerlandais, en fonction dans diverses écoles fondamentales ordinaires de la Ville de Liège du 29/08/2022 au 07/07/2023.

176.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une institutrice maternelle en fonction dans l'enseignement fondamental, pour 13/26 périodes/semaine, du 01/02/2023 au 07/07/2023.

<u>177.</u>

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une maîtresse de morale en fonction dans l'enseignement fondamental, pour 2/24 périodes/semaine, du 14/09/2022 au 13/09/2023.

<u>178.</u>

Octroi d'un congé pour exercer une fonction de promotion dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une institutrice maternelle nommée à titre définitif à raison de 26/26 périodes/semaine, en fonction dans l'enseignement fondamental, du 27/03/2023 au 31/03/2023.

Octroi d'un congé pour exercer une autre fonction également rémunérée dans l'enseignement, à une maître de philosophie et de citoyenneté, en fonction dans diverses écoles fondamentales de la Ville de Liège du 01/04/2023 au 07/07/2023.

180.

Octroi d'un congé pour prestations réduites accordé aux membres du personnel qui ont 2 enfants de moins de 14 ans, à une institutrice primaire, en fonction dans l'enseignement fondamental, du 01/09/2022 au 27/08/2023.

181.

Octroi d'un congé pour prestations réduites accordé aux membres du personnel qui ont 2 enfants de moins de 14 ans, à une institutrice primaire, en fonction dans l'enseignement fondamental, du 28/08/2023 au 25/08/2024.

<u>182.</u>

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une institutrice maternelle nommée à titre définitif à raison de 26/26 périodes/semaine, en fonction dans l'enseignement fondamental, du 13/09/2021 au 14/10/2021, du 15/10/2021 au 31/01/2022, du 01/02/2022 au 31/03/2022, du 01/04/2022 au 30/06/2022, du 01/07/2022 au 30/09/2022, du 01/10/2022 au 31/12/2022, du 01/01/2023 au 31/03/2023, du 01/04/2023 au 30/06/2023, et du 01/07/2023 au 22/12/2023.

183.

Octroi d'un congé pour prestations réduites (maladie ou infirmité) à une institutrice maternelle, nommée, à titre définitif, à raison de 26/26 périodes/semaine dans l'enseignement fondamental, pendant la période du 08/01/2022 au 06/02/2022.

184.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de promotion dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une institutrice primaire nommée à titre définitif, à raison de 24/24 périodes/semaine, afin de pouvoir assurer les fonctions de directrice, dans l'enseignement fondamental, du 29/08/2022 au 31/08/2022 et du 01/09/2022 au 27/08/2023.

<u> 185.</u>

Octroi d'un congé pour prestations réduites accordé aux membres du personnel qui ont 2 enfants de moins de 14 ans, à une institutrice primaire, en fonction dans l'enseignement fondamental, du 01/01/2023 au 27/08/2023.

<u>186.</u>

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, du 01/09/2022 au 27/08/2023 d'une institutrice primaire chargée des cours en immersion linguistique (anglais) nommée à titre définitif, dans l'enseignement fondamental.

Désignation à titre temporaire dans une fonction de Directeur/trice dans un emploi non vacant dans l'enseignement fondamental ordinaire - École fondamentale communale de Morinval.

188.

Désignation à titre temporaire dans une fonction de Directeur/trice dans un emploi non vacant dans l'enseignement fondamental.

189.

Octroi d'une interruption partielle de sa carrière professionnelle (soit 5/26 périodes/semaine) à une institutrice maternelle, du 29/08/2022 au 27/08/2023.

190.

Octroi d'une interruption partielle de sa carrière professionnelle (soit 5/26 périodes/semaine), à une institutrice maternelle, du 29/08/2022 au 27/08/2023.

<u>191.</u>

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'une maîtresse de philosophie et de citoyenneté, à raison d'un horaire complet, soit 24/24 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

192.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'un maître de philosophie et de citoyenneté, à raison de 12/24 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

193.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'une institutrice primaire, à raison d'un horaire complet, soit 24/24 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

194.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'une institutrice maternelle, à raison d'un horaire complet, soit 26/26 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

<u> 195.</u>

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'une institutrice maternelle, à raison d'un horaire complet, soit 26/26 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

196.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'une institutrice primaire, à raison d'un horaire complet, soit 24/24 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'une institutrice maternelle, à raison d'un horaire complet, soit 26/26 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

198.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'une institutrice maternelle, à raison d'un horaire complet, soit 26/26 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

199.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'une institutrice primaire, à raison d'un horaire complet, soit 24/24 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

200.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'un instituteur primaire, à raison d'un horaire complet, soit 24/24 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

201.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'un instituteur primaire, à raison d'un horaire complet, soit 24/24 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

202.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'un instituteur primaire, à raison d'un horaire complet, soit 24/24 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

203.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'une institutrice primaire, à raison d'un horaire complet, soit 24/24 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

204.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'un instituteur primaire, à raison d'un horaire complet, soit 24/24 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

205.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'une institutrice primaire chargée des cours en immersion linguistique : anglais, dans l'enseignement fondamental.

206.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'un maître de philosophie et de citoyenneté, à raison d'un horaire partiel, soit 12/24 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'un maître de religion catholique, à raison d'un horaire partiel, soit 12/24 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental

208.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'une institutrice primaire, à raison d'un horaire complet, soit 24/24 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

209.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'une institutrice primaire, à raison d'un horaire complet, soit 24/24 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

210.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'une institutrice primaire, à raison d'un horaire complet, soit 24/24 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

<u>211.</u>

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'une institutrice maternelle, à raison d'un horaire complet, soit 26/26 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

212.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'une institutrice primaire, à raison d'un horaire complet, soit 24/24 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

213.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'un instituteur primaire, à raison d'un horaire complet, soit 24/24 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

214.

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'un instituteur primaire, à raison d'un horaire complet, soit 24/24 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

<u>215.</u>

Nomination définitive, à la date du 01/02/2024, d'une institutrice primaire, à raison d'un horaire complet, soit 24/24 périodes/semaine, dans l'enseignement fondamental.

<u>216.</u>

Prolongation de la durée du stage d'une directrice dans l'enseignement fondamental le temps de lui permettre d'achever sa formation de Directrice et d'obtenir l'ensemble des attestations requises en vue de sa nomination.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de promotion dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une institutrice primaire, pendant les périodes du 16/08/2022 au 28/08/2022, du 29/08/2022 au 30/10/2022, du 31/10/2022 au 23/12/2022, du 24/12/2022 au 28/02/2023, du 01/03/2023 au 31/03/2023, du 01/04/2023 au 28/04/2023, du 29/04/2023 au 31/05/2023, du 01/06/2023 au 06/07/2023 et du 07/07/2023 au 11/07/2023.

218.

Perte partielle de charge, pour 18/36 périodes/semaine du 29/08/2022 au 27/08/2023, d'une psychologue dans l'enseignement fondamental.

219.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle (soit 24/24 périodes/semaine), d'une maîtresse de philosophie et de citoyenneté, le 22/12/2022.

<u>220.</u>

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 14/11/2023, d'une institutrice maternelle, en fonction à à l'école fondamentale spécialisée de la rue André Renard 40, à 4032 Liège.

<u>221.</u>

Octroi d'une mise en disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite (type I à temps plein), à une Directrice nommée, à titre définitif, en fonction dans l'enseignement fondamental, à la date du 01/09/2021.

222.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction également rémunérée dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (sciences) et cours techniques (éducation technologique), dans l'enseignement secondaire, du 28/08/2023 au 05/07/2024.

<u>223.</u>

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction moins bien rémunérée dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (soudage-constructions métalliques), dans l'enseignement secondaire, du 28/08/2023 au 05/07/2024.

224.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques/pratiques (mécanique automobile), dans l'enseignement secondaire, du 28/08/2023 au 05/07/2024.

<u>225.</u>

Octroi de la prolongation d'un congé pour prestations réduites de moitié (10/20 périodes/semaine) en cas de disponibilité pour maladie à des fins thérapeutiques, à un professeur de cours techniques (décoration, arts appliqués et peinture, revêtements - murs et sols), du 28/08/2023 au 29/02/2024.

226.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un maître-assistant (pédagogie et méthodologie), à la Haute École de la Ville de Liège, du 14/09/2023 au 13/07/2024.

<u>227.</u>

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (mathématiques), dans l'enseignement secondaire, du 28/08/2023 au 05/07/2024.

228.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques (horticulture), dans l'enseignement secondaire, du 28/08/2023 au 05/07/2024.

<u>229.</u>

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques et pratiques (carrosserie), dans l'enseignement secondaire, du 28/08/2023 au 30/09/2023.

<u>230.</u>

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (soudage-constructions métalliques), dans l'enseignement secondaire, du 28/08/2023 au 05/07/2024.

<u>231.</u>

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques et pratiques (mécanique automobile, électricité et électronique de l'automobile), dans l'enseignement secondaire, du 28/08/2023 au 05/07/2024.

232.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (électricité), dans l'enseignement secondaire, du 28/08/2023 au 05/07/2024.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques (électricité) et pratiques (éducation gestuelle), dans l'enseignement secondaire, du 28/08/2023 au 05/07/2024.

234.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques et pratiques (armurerie), dans l'enseignement secondaire, du 28/08/2023 au 05/07/2024.

<u>235.</u>

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de morale, dans l'enseignement secondaire, du 14/09/2023 au 13/09/2024.

236.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques/pratiques (secrétariat-bureautique), du 28/08/2023 au 05/07/2024.

<u>237.</u>

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction également ou moins bien rémunérée dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (arts appliqués), de cours généraux (éducation plastique), de cours artistiques (recherches graphiques et picturales peinture - image imprimée gravure), du 28/08/2023 au 05/07/2024.

238.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenance personnelle à une logopède, dans l'enseignement spécialisé, pour la période du 28/08/2023 au 25/08/2024.

239.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques (soins aux personnes), dans l'enseignement secondaire, du 01/10/2023 au 05/07/2024.

240.

Accord de la poursuite des fonctions au-delà de l'âge limite de la pension, à un professeur de cours artistiques (gravure/atelier), à raison de 12/12 heures/semaine dans l'enseignement supérieur artistique, jusqu'au 31/08/2024 - acceptation à la date du 31/08/2024 au soir, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (néerlandais, anglais), dans l'enseignement secondaire, du 28/08/2023 au 25/08/2024.

242.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (néerlandais, anglais), dans l'enseignement de promotion sociale, du 28/08/2023 au 05/07/2024.

243.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours artistiques (volume/sculpture), dans l'enseignement artistique, du 28/08/2023 au 05/07/2024.

244.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques (confection), dans l'enseignement secondaire, du 28/08/2023 au 05/07/2024.

245.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de sélection dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une éducatrice, dans l'enseignement secondaire, du 30/05/2023 au 12/07/2023.

<u>246.</u>

Adoption des modifications intervenues depuis le 1/10/2023 dans la désignation du personnel des Beaux-Arts de Liège pour l'année académique 2023-2024.

247.

Adoption des modifications intervenues depuis le 23/01/2024 dans la désignation du personnel de la Haute École pour l'année académique 2023-2024.

248.

Adoption des modifications intervenues depuis le 01/10/2023 dans la désignation du personnel des Beaux-Arts de Liège pour l'année académique 2023-2024.

249.

Attribution de la mention finale favorable au rapport d'évaluation en fin de première année de stage d'une Directrice stagiaire dans l'enseignement de promotion sociale - délégation de la prise de connaissance et la signature y afférant des éventuelles remarques et observations.

Disponibilité totale par défaut d'emploi d'un professeur de cours pratiques (vente) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice, du 29/08/2022 au 30/11/2022.

251.

Disponibilité totale par défaut d'emploi d'un professeur de cours généraux (français) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice, du 28/08/2022 au 30/09/2022.

252.

Disponibilité totale par défaut d'emploi d'un professeur de cours pratiques (économie sociale et familiale) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice du 29/08/2022 au 27/08/2023.

<u>253.</u>

Disponibilité totale par défaut d'emploi d'un professeur de cours généraux (éducation physique) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice du 29/08/2022 au 27/08/2023.

254.

Disponibilité totale par défaut d'emploi du 28/08/2022 au 15/06/2023 d'un directeur dans l'enseignement secondaire de plein exercice.

255.

Disponibilité totale par défaut d'emploi d'une attachée administrative de niveau 1 rang 1 (support services transversaux) dans l'enseignement subventionné supérieur de plein exercice de type court (Haute École de la Ville de Liège), du 14/09/2024 au 13/09/2025.

256.

Perte partielle de charge un professeur de cours techniques/pratiques (économie sociale et familiale) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice du 29/08/2022 au 27/08/2023.

<u> 257.</u>

Perte partielle de charge d'un professeur de cours techniques et pratiques (plafonnage et carrelage) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice, du 29/08/2022 au 27/08/2023.

258.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours pratiques (bio-esthétique) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice du 29/08/2022 au 30/09/2022.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours techniques (bijouterie) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice du 29/08/2022 au 30/09/2022.

260.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours artistiques (art du trait) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice, du 01/10/2022 au 27/08/2023.

<u> 261.</u>

Perte partielle de charge d'un professeur de cours techniques/pratiques (gros-oeuvre) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice du 29/08/2022 au 27/08/2023.

262.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours techniques/pratiques (bijouterie-joaillerie) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice du 29/08/2022 au 27/08/2023.

263.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours techniques (coiffure) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice du 29/08/2022 au 27/08/2023.

264.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours pratiques (gravure) dans l'enseignement secondaire inférieur et supérieur de plein exercice du 29/08/2022 au 27/08/2023.

265.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours techniques (service en salle) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice du 29/08/2022 au 30/09/2022.

266.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours généraux (néerlandais) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice du 29/08/2022 au 30/09/2022.

<u> 267.</u>

Perte partielle de charge d'un professeur de cours pratiques (coiffure) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice du 01/10/2022 au 27/08/2023.

268.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours techniques (coiffure) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice du 29/08/2022 au 27/08/2023.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours pratiques (cuisine de restauration) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice du 01/10/2022 au 27/08/2023.

270.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours généraux (néerlandais) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice, du 01/10/2022 au 27/08/2023.

<u>271.</u>

Perte partielle de charge d'une accompagnatrice CEFA dans l'enseignement secondaire de plein exercice du 29/08/2022 au 30/09/2022.

272.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours généraux (sciences économiques) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice du 29/08/2022 au 27/08/2023.

273.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours généraux (latin) dans l'enseignement secondaire inférieur et supérieur de plein exercice, du 29/08/2022 au 27/08/2023.

274.

Perte partielle de charge d'un professeur de religion catholique dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice, du 29/08/2022 au 30/09/2022.

<u>275.</u>

Perte partielle de charge d'un professeur de cours pratiques (électricité) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice, du 29/08/2022 au 27/08/2023.

<u>276.</u>

Perte partielle de charge d'un professeur de cours techniques et pratiques (art floral) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice du 29/08/2022 au 27/08/2023.

<u>277.</u>

Perte partielle de charge d'un professeur de cours techniques (service en salle) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice, du 29/08/2022 au 27/08/2023.

<u>278.</u>

Perte partielle de charge d'un professeur de cours généraux (géographie) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice, du 29/08/2022 au 27/08/2023.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours pratiques (palefrenier) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice, du 29/08/2022 au 27/08/2023.

280.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours généraux (espagnol) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice du 29/08/2022 au 30/09/2022.

281.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours pratiques (boulangeriepâtisserie) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice, du 01/10/2022 au 27/08/2023.

282.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours techniques (publicité) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice du 29/08/2022 au 27/08/2023.

283.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours artistiques (graphisme et image) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice du 01/10/2022 au 27/08/2023.

284.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours techniques et pratiques (chocolaterieglaces confiserie) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice du 29/08/2022 au 30/09/2022.

285.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours généraux (sciences économiques) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice du 29/08/2022 au 30/09/2022.

286.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours généraux (anglais) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice du 01/10/2022 au 27/08/2023.

287.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours techniques (chauffage) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice du 29/08/2022 au 27/08/2023.

288.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours généraux (sciences économiques) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice du 29/08/2022 au 30/09/2022.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours techniques (cuisine de restauration) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice du 29/08/2022 au 27/08/2023.

290.

Perte partielle de charge d'un professeur de cours techniques (analyse esthétique) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice du 29/08/2022 au 07/07/2023.

291.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, d'un professeur de cours généraux (mathématiques), dans l'enseignement de promotion sociale, du 28/08/2023 au 25/08/2024.

292.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, d'un maître-assistant (sciences économiques), à la Haute École de la Ville de Liège, le 11/10/2023.

<u> 293.</u>

Désignation à titre temporaire dans une fonction de chef d'atelier dans un emploi vacant dans l'enseignement de promotion sociale (mi-temps).

294.

Désignation de 26 professeurs invités à la Haute École de la Ville de Liège, pendant l'année académique 2023-2024 (période février - juillet 2024), afin d'assurer des charges de cours

295.

Désignation à titre temporaire dans une fonction d'éducateur/éducatrice économe dans un emploi non vacant dans l'enseignement de promotion sociale.

296.

Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant de directeur/directrice adjoint/adjointe dans l'enseignement de promotion sociale à mi-temps.

297.

Désignation à titre temporaire dans une fonction de directeur/directrice adjoint/adjointe dans un emploi non vacant dans l'enseignement de promotion sociale - Institut des Langues modernes.

<u> 298.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (carrosserie) à raison de 7/28 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur à raison de 2/22 périodes/semaine de cours techniques (chauffage), dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

300.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (mathématiques), à raison de 13/22 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

301.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (sciences), à raison de 10/22 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

302.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours artistiques (art du trait), à raison de 5/22 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

303.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours techniques (secrétariatbureautique), à raison de 2/22 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

<u>304.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur à raison de 4/22 périodes/semaine de cours techniques (éducation technologique), dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

305.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur à raison de 15/22 période/semaine de cours techniques (boulangerie-pâtisserie), dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

306.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (mathématiques) pour 20/22 périodes/semaine, dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

307.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (éducation plastique), à raison de 10/20 périodes/semaine, dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours d'actualités culturelles / analyse, à raison de 4/12 périodes/semaine dans l'enseignement supérieur artistique.

309.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (cuisine familiale), à raison de 19/24 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice

310.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur à raison de 1/28 période/semaine de cours pratiques (horticulture), dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

311.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (électricité) à raison de 3/28 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

312.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (allemand), à raison de 4/20 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

<u>313.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (cuisine de restauration), à raison de 3/24 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

<u>314.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (bois), à raison de 10/24 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

<u>315.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (français), à raison de 5/20 périodes/semaine et de cours généraux (italien), à raison de 2/20 périodes/semaine, dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

<u>316.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours techniques (confection) à raison de 6/20 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur à raison de 2/20 périodes/semaine de cours généraux (géographie) et 2/20 périodes/semaine de cours généraux (philosophie et citoyenneté), dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

318.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (sciences), à raison de 6/20 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

319.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (service en salle), à raison de 3/28 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

<u>320.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (bio-esthétique), à raison de 20/28 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

321.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (sciences), à raison de 6/22 périodes/semaine, dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

<u>322.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (soudage - constructions métalliques), à raison de 1/24 période/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

323.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (carrosserie), à raison de 7/28 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

324.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (secrétariatbureautique), à raison de 14/24 périodes/semaine de cours pratiques (secrétariatbureautique), dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

325.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (bio-esthétique), à raison de 4/28 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (anglais), à raison de 5/20 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

327.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours techniques (électricité et électronique de l'automobile), à raison de 1/20 période/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

328.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (cuisine familiale), à raison de 24/24 périodes/semaine, dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

329.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (cuisine familiale), à raison de 24/24 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

<u>330.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur à raison de 6/22 périodes/semaine de cours techniques (armurerie) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice, et à raison de 2/28 périodes/semaine de cours pratiques (armurerie) et 2/20 périodes/semaine de cours techniques (armurerie) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

331.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (histoire de l'art) à raison de 2/20 périodes/semaine et de cours généraux (histoire) à raison de 7/20 périodes/semaine, dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice, en fonction principale.

332.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours techniques (construction), à raison de 2/20 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

<u>333.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (service en salle) à raison de 9/28 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (horticulture) à raison de 11/28 périodes/semaine et de cours pratiques (mécanique agricole, horticole et sylvicole) à raison de 11/28 périodes/semaine, dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

335.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours techniques (boulangeriepâtisserie), à raison de 10/20 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice

336.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (sciences), à raison de 4/20 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

337.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours techniques (gravure), à raison de 12/20 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

338.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (anglais), à raison de 200/800 périodes/année, dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

<u>339.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (anglais), à raison de 80/800 périodes/année, dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

<u>340.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (espagnol), à raison de 40/800 périodes/année, dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

<u>341.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (français langue étrangère), à raison de 800/800 périodes/année, dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

<u>342.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours techniques (alphabétisation), à raison de 200/800 périodes/année, dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (espagnol), à raison de 40/800 périodes/année, dans l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

<u>344.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (français langue étrangère), à raison de 240/800 périodes/année et de cours techniques (alphabétisation) à raison de 320/800 périodes/année, dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

345.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (italien), à raison de 120/800 périodes/année, dans l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

346.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours techniques (bioesthétique), à raison de 60/800 périodes/année, et de cours pratiques (bio-esthétique) à raison de 60/1000 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

347.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours techniques (informatique industrielle), à raison de 380/800 périodes/année dans l'enseignement supérieur de promotion sociale.

348.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (biologie), à raison de 3/22 périodes/semaine et de cours généraux (sciences), à raison de 7/22 périodes/semaine, dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

349.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours artistiques (art de la couleur), à raison de 3/22 périodes/semaine, dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

350.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours techniques (installations sanitaires) à raison de 4/20 périodes/semaine et de cours pratiques (installations sanitaires) à raison de 2/28 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice, en fonction principale.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (sciences sociales), à raison de 7/22 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

352.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours de cours techniques (cours commerciaux), à raison de 3/22 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

353.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (adaptation professionnelle bois), à raison de 4/24 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

354.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de morale, à raison de 3/22 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

355.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (histoire), à raison de 12/22 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

356.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (mathématiques), à raison de 16/20 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

<u>357.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (cuisine de restauration), à raison de 10/28 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

<u>358.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (russe), à raison de 120/800 périodes/année dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

<u>359.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours de cours pratiques (mécanique automobile), à raison de 12/24 périodes/semaine et 14/28 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (géographie), à raison de 20/20 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

361.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (éducation plastique), à raison de 20/20 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

362.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours de cours techniques (analyse esthétique), à raison de 9/22 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

363.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (français), à raison de 3/20 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

364.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (sciences en immersion linguistique : anglais), à raison de 6/22 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

365.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (horticulture), à raison de 3/28 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

366.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (géographie), à raison de 20/20 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

367.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (histoire de l'art), à raison de 7/20 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

368.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (espagnol), à raison de 2/20 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (chauffage) à raison de 6/28 périodes/semaine et de cours pratiques (installations sanitaires) à raison de 1/28 période/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice, en fonction principale.

370.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (biologie), à raison de 1/20 période/semaine dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

371.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours pratiques (secrétariatbureautique), à raison de 6/24 périodes/semaine, dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice et à raison de 3/28 périodes/semaine de cours pratiques (secrétariat-bureautique), dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice,

372.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (mathématiques), à raison de 14/22 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

373.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (anglais), à raison de 120/800 périodes/année et de cours généraux (néerlandais) à raison de 120/800 périodes/année dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

374.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours généraux (français langue étrangère), à raison de 120/800 périodes/année dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

<u>375.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours techniques (alphabétisation), à raison de 80/800 périodes/année dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

<u>376.</u>

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours techniques (cuisine de restauration) à raison de 200/800 périodes/année et de cours pratiques (cuisine de restauration) à raison de 200/1000 périodes/année dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours techniques (service en salle) à raison de 40/800 périodes/année et de cours pratiques (service en salle) à raison de 40/1000 périodes/année dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

378.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'un professeur de cours techniques (photographie), à raison de 160/800 périodes/année dans l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

379.

Nomination à la date du 01/02/2024, d'une éducatrice, à raison de 36/36 heures/semaine dans l'enseignement secondaire de plein exercice.

<u>380.</u>

Nomination à titre définitif dans une fonction d'éducateur/trice-économe dans l'enseignement de promotion sociale.

381.

Mise en disponibilité pour mission spéciale, d'un professeur de cours généraux (allemand et néerlandais), dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice, au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, à l'École de Coiffure et Bio-esthétique, à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme et à l'École secondaire communale spécialisée Type 5 Léopold Mottet I, du 28/08/2023 au 25/08/2024.

382.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 26/04/2023 et pour la totalité des jours de maladie de l'intéressé jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022-2023, d'un professeur de cours pratiques (armurerie) dans l'enseignement secondaire.

383.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 25/09/2023 et pour la totalité des jours de maladie de l'intéressée jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023-2024, d'un professeur de cours généraux (sciences) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

384.

Octroi d'un congé pour mission, pour une partie de son horaire (soit 14/28 périodes/semaine), à un professeur de cours pratiques (cuisine de restauration) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice, du 29/08/2022 au 07/07/2023.

Octroi d'un congé pré-pension du 28/08/2023 au 31/08/2023 - acceptation à la date du 31/08/2023 au soir, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions présentée par un professeur de cours pratiques (armurerie), dans l'enseignement secondaire.

386.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 20 février 2024 de l'Organe de gestion de la Haute École de la Ville de Liège.

<u>387.</u>

Rectification de la nomination en date du 01/04/2023, d'un professeur de cours techniques/généraux (éducation technologique et sciences), dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

388.

Rectification du niveau de la nomination en promotion sociale, à la date du 01/04/2022, d'un professeur de cours pratiques (armurerie-bois) dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

389.

Rectification de la nomination en date du 01/04/2023, d'un professeur de cours pratiques (bio-esthétique), dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

390.

Retrait de la nomination à la date du 01/04/2021, d'un professeur de cours techniques (informatique-systèmes), à raison de 200/800 périodes/année, dans l'enseignement supérieur de promotion sociale.

391.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de religion catholique, dans l'enseignement secondaire, du 01/10/2023 au 05/07/2024.

392.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (mathématiques), dans l'enseignement secondaire, du 28/08/2023 au 05/07/2024.

<u>393.</u>

Attribution de la mention finale favorable au rapport d'évaluation en fin de deuxième année de stage d'une Directrice stagiaire dans l'enseignement secondaire spécialisé - délégation de la prise de connaissance et la signature y afférant des éventuelles remarques et observations.

Octroi d'une interruption partielle de sa carrière professionnelle (à cinquième-temps, soit 6/30 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental à une logopède, en fonction dans l'enseignement secondaire, pendant la période du 01/09/2023 au 30/06/2024.

395.

Octroi d'une interruption partielle de sa carrière professionnelle dans le cadre d'un congé parental, à un professeur de cours généraux (adaptation sociale), dans l'enseignement secondaire, du 02/10/2023 au 01/06/2025.

396.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 23/06/2023 et pour la totalité des jours de maladie de l'intéressée jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022-2023, d'un professeur de cours généraux (sciences) dans l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

397.

Octroi d'une interruption de carrière professionnelle à cinquième temps pour l'assistance ou l'octroi de soins à un membre du ménage ou de la famille qui souffre d'une maladie grave.

398.

Octroi d'une interruption de carrière professionnelle à mi-temps pour l'assistance ou l'octroi de soins à un membre du ménage ou de la famille qui souffre d'une maladie grave.

PAR LE COLLÈGE,

COMMUN

LIEGE

Le Directeur général,

Philippe ROUSSELLE

Le Bourgmestre,

Willy DEMEYER